

## Politique de confidentialité - Danse-Cité

### Danse-Cité

Organisme à but non lucratif (OBNL)

**Site Web** : danse-cite.org

**Personne responsable** : Christine Charles

### Engagement

Danse-Cité est assujettie à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) au fédéral et la Loi 25 surveillée par la Commission d'accès à l'information, au Québec. La protection de la vie privée est une priorité pour Danse-Cité. Cette politique vise à informer des balises établies pour protéger les données personnelles et les données non personnelles que l'on nous confie. Nous veillons à ce que notre processus de gouvernance des données soit conforme à la législation en vigueur, en respectant les droits de chacun·e.

Nous souhaitons la plus grande transparence possible sur la manière dont nous utilisons les données. Sachez que nous ne recueillons que les informations essentielles au bon fonctionnement de nos activités et à la qualité des relations que nous entretenons avec tou·te·s. Danse-Cité ne vend pas de données personnelles à des tiers.

## 1. Contexte

La présente Politique de confidentialité (« Politique ») décrit les Renseignements personnels que nous collectons, comment nous les utilisons, et comment nous contacter pour toute question à ce sujet. Cette Politique décrit également les droits des personnes concernées en matière de protection des données, notamment le droit de s'opposer à certaines utilisations que nous faisons de ces Renseignements personnels si souhaité.

« Danse-Cité », « nous », « notre » ou « nos » désigne l'entité Danse-Cité Inc. responsable de la collecte et de l'utilisation des Renseignements personnels en vertu de la présente Politique de confidentialité.

« Renseignements personnels » sont les données qui concernent un "individu identifiable". Il s'agit de renseignements qui, seuls ou jumelés à d'autres données, permettent de vous identifier en tant qu'individu.<sup>1</sup>

« Services » représente les produits et services que Danse-Cité identifie comme étant couverts par la présente Politique, comme par exemple nos Sites et nos Services professionnels.

---

<sup>1</sup> Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (2016). Les entreprises et vos renseignements personnels, Gouvernement du Canada. (cf. CY-clic)

Nos « Services professionnels » sont des Services fournis par Danse-Cité à des personnes physiques qui nous fournissent directement et indirectement des Renseignements personnels en lien avec les activités auxquelles il·elle·s participent.

« Site » s'entend du site web <https://danse-cite.org/> que Danse-Cité identifie comme étant couvert par la présente Politique. Lorsque vous utilisez notre Site, vous consentez aux pratiques décrites dans cette Politique.

## 2. Application et définitions

### 2.1. Application

La présente politique s'applique à Danse-Cité et concerne tous les types de Renseignements personnels que Danse-Cité gère, ce qui inclut :

- nos artistes;
- nos employé·e·s, incluant nos dirigeant·e·s et stagiaires;
- nos administrateur·rice·s;
- nos partenaires et collaborateur·rice·s;
- nos spectateur·rice·s;
- nos bénévoles;
- nos fournisseurs;
- nos donateur·rice·s;
- ou toute autre personne en contact avec Danse-Cité.

Elle s'applique également au Site.

### 2.2. Définitions et termes utilisés

#### **Renseignements personnels**

Les Renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier. Ils sont confidentiels. Sauf exceptions, ils ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée. Les informations de contact professionnel d'une personne ne constituent pas des Renseignements personnels.

#### **Renseignements personnels sensibles**

Un renseignement personnel devient sensible lorsque de par sa nature, notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'atteinte raisonnable en matière de vie privée.

#### **Renseignement anonymisé**

Un renseignement est dit “anonymisé” lorsqu’il est raisonnable de considérer qu’il ne permet plus d’identifier directement ou indirectement la personne concernée, en tout temps et de manière irréversible.

## **Témoins de connexion**

Les témoins de connexion, aussi appelés “Cookies”, sont des fichiers de petite taille sauvegardés par un serveur sur le dispositif terminal (tel qu'un ordinateur, un téléphone, etc.) d'un utilisateur, et lié à un domaine web, c'est-à-dire généralement à l'ensemble des pages au sein d'un même site web.

## **3. Collecte, utilisation et communication**

Dans le cadre de ses activités, Danse-Cité peut recueillir divers types de renseignements à diverses fins. La quantité et le type de renseignements recueillis se limiteront à ce qui est nécessaire aux fins déterminées, puisque nous recueillons seulement ce dont nous avons besoin.

De plus, Danse-Cité informera les personnes concernées, au moment de la collecte des Renseignements personnels, de toute donnée supplémentaire recueillie, des fins prévues de la collecte, des méthodes employées et de toute autre information nécessaire, comme l'exige la loi.

Danse-Cité adhère aux principes généraux suivants concernant la collecte, l'utilisation et la communication des Renseignements personnels :

### **3.1 Consentement**

De façon générale, Danse-Cité collecte les Renseignements personnels directement auprès de la personne concernée et avec son consentement, sauf si une exception est prévue par la loi. Le consentement peut être obtenu de façon implicite dans certaines situations, comme dans le cas où la personne décide de fournir ses Renseignements personnels après avoir été informée de la présente politique. La présente politique et les informations qu'elle contient pourront être consultées par la personne concernée au moment de la collecte de Renseignements personnels ou sur demande par la suite.

Danse-Cité peut agir sans consentement dans certains cas prévus par la loi et dans les conditions prévues par celle-ci. Par exemple, Danse-Cité peut communiquer des Renseignements personnels s’il est estimé de bonne foi que cela est nécessaire pour:

- S'acquitter d'une obligation légale;
- Protéger et défendre les droits ou les biens de Danse-Cité;
- Prévenir d'éventuels actes répréhensibles ou enquêter sur de tels actes dans le cadre des Services;
- Assurer la sécurité personnelle des utilisateurs des Services ou du public;
- Se protéger contre la responsabilité civile.

## 3.2 Collecte de l'information

La collecte de renseignements personnels par Danse-Cité s'effectue lorsque vous utilisez nos services et que vous communiquez volontairement vos renseignements personnels. Par exemple en :

- Utilisant les services en personne ou en ligne;
- Participant à un événement, une production ou à une activité;
- Participant à un atelier;
- Achetant un billet et/ou effectuant un don;
- Soumettant une candidature à nos appels (résidences, ateliers, productions indépendantes etc.);
- Envoyant une question ou un commentaire par tous moyens de communication;
- Répondant à nos sondages;
- Vous abonnant aux communications électroniques, telle l'Infolettre.

Les renseignements personnels que Danse-Cité pourrait recueillir sont les suivants:

- Renseignements nominatifs (nom, prénom, pronoms personnels, date de naissance, numéros de téléphone, adresses postales et courriel);
- Langue de correspondance;
- Données sur vos achats, vos dons, sur le paiement utilisé et le service de facturation et de paie;
- Historique des dons lors des levées de fonds;
- Données sur les abonnements (à nos activités comme aux infolettres);
- Données statistiques et analytiques fournies par les applications d'analyse pour notre site Web (votre adresse IP, le type de navigateur que vous utilisez, votre fournisseur d'accès à Internet, quelles pages vous avez visitées et le temps passé sur chacune);
- Données récoltées sur les réseaux sociaux, au travers des fournisseurs de service de mailing et/ou lors de sondages.

### Collecte auprès des personnes mineures

Veuillez noter que les Services de Danse-Cité peuvent dans certains cas viser des personnes mineures. Les Renseignements personnels recueillis pour ces services le seront avec le consentement d'un parent ou d'un·e tuteur·rice.

### Collecte auprès de tiers

Danse-Cité peut collecter des Renseignements personnels auprès de tiers. À moins d'une exception prévue par la loi, Danse-Cité demandera le consentement de la personne concernée avant de collecter auprès d'un tiers des Renseignements personnels qui la concernent. Dans le cas où un tel renseignement n'est pas collecté directement auprès de la personne, mais auprès d'une autre organisation (exemples : plateforme de billetterie, partenaire de diffusion) la personne concernée peut demander la source des renseignements collectés à Danse-Cité.

Dans certaines situations, Danse-Cité peut également collecter des Renseignements personnels auprès de tiers, sans le consentement de la personne concernée, si elle a un intérêt

sérieux et légitime de le faire, ainsi que si la cueillette est dans l'intérêt de la personne et qu'il n'est pas possible de le faire auprès d'elle en temps utile ou si cette cueillette est nécessaire pour s'assurer que les renseignements sont exacts.

Également, Danse-Cité peut recueillir des Renseignements personnels, indirectement, en ayant notamment recours à différentes plateformes. Chaque plateforme dispose de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter sur leur site web.

- **Mailchimp** : Pour notre infolettre : <https://mailchimp.com/fr/>
- **Canadon** : Notre plateforme de don : <https://www.canadahelps.org/fr/>
- **Lepointdevente.com** : Pour la gestion de certains de nos événements et consultations : <https://lepointdevente.com/>
- **Zeffy** : Pour la gestion des réservations de certains de nos événements : <https://fr.zeffy.com/>
- **Square et Stripe** : Pour la gestion des achats et des dons : <https://squareup.com/ca/fr>
- **SurveyMonkey** : Dans le cadre de certains de nos sondages avec nos Participant·e·s : <https://www.surveymonkey.com/>
- **Réseaux sociaux** : Nous pouvons également utiliser d'autres plateformes pour faciliter nos communications professionnelles, telles que les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Vimeo). Dans certaines situations, des Renseignements personnels peuvent être recueillis avant et pendant ces échanges. Lorsque requis, Danse-Cité obtiendra le consentement de la personne concernée au moment opportun. Nous vous invitons à consulter les politiques de confidentialité des sites utilisés. Veuillez noter que la collecte éventuelle par le biais de témoins peut également être nécessaire à l'utilisation de certains services ou fonctionnalités de ces sites tiers.

## **Détention et utilisation :**

Danse-Cité prend les mesures nécessaires pour s'assurer que les renseignements en sa possession soient à jour et exacts au moment où ils sont utilisés.

Danse-Cité ne peut utiliser les Renseignements personnels d'une personne qu'aux fins précisées dans la présente Politique ou à toute autre fin indiquée au moment de la collecte. Si Danse-Cité souhaite utiliser ces renseignements à d'autres fins, un nouveau consentement doit être obtenu de la personne concernée, lequel consentement doit être obtenu avec diligence si les Renseignements personnels sont sensibles.

Toutefois, dans certains cas prévus par la loi, Danse-Cité peut utiliser des renseignements à des fins non-essentiels sans le consentement de la personne concernée, notamment dans les cas de figure suivants :

- lorsque cette utilisation est clairement à l'avantage de cette personne;
- lorsque cela est nécessaire pour détecter ou empêcher une fraude;
- lorsque cela est nécessaire pour l'évaluation des améliorations possibles de nos mesures de protection et de sécurité.

## Sécurité des accès

Danse-Cité s'engage à mettre en place les mesures adéquates pour limiter l'accès à un Renseignement Personnel aux employé·e·s et aux personnes au sein de son organisation qui ont la qualité pour en prendre connaissance et pour qui ce renseignement est nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions.

## 3.3 Communication

Sauf indication contraire dans la présente Politique ou dans les conditions fixées par la loi, Danse-Cité demandera le consentement de la personne concernée avant de transmettre ses Renseignements personnels à une tierce partie. En particulier, dans les cas où le consentement est requis et lorsqu'il s'agit de Renseignements personnels sensibles, Danse-Cité obtiendra alors un consentement explicite avant de communiquer lesdites informations.

Néanmoins, la communication des Renseignements personnels à des tiers est parfois nécessaire. Par conséquent, il est possible dans certains cas que des Renseignements personnels soient partagés à des tiers sans le consentement de la personne concernée, notamment, mais non exclusivement, dans les cas suivants:

- Un Renseignement Personnel peut être communiqué à un organisme public (tel que le gouvernement) qui, par son ou sa représentant·e désigné·e, le recueille dans l'exercice de ses fonctions ou la mise en œuvre d'un programme dont il ou elle a la gestion;
- Lorsque nécessaire, des Renseignements personnels peuvent être transmis à des prestataires de services. Par exemple, ces prestataires de services peuvent être des partenaires dans l'organisation d'événements, des sous-traitant·e·s désignés par Danse-Cité pour réaliser des mandats spécifiques, ou encore des fournisseurs de services informatiques. Dans ces cas, et dans la mesure du possible, Danse-Cité doit avoir des ententes écrites avec ces prestataires indiquant les mesures à prendre pour garantir la confidentialité des Renseignements personnels partagés, précisant que l'utilisation de ces renseignements ne se fait que dans le cadre de l'exécution de l'entente et qu'ils ne peuvent conserver ces renseignements hors du cadre défini par l'entente. De plus, ces ententes doivent inclure que les prestataires ont la responsabilité d'aviser la personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité de tout incident ou possibilité d'incident de confidentialité concernant les Renseignements personnels communiqués et doivent faire en sorte que la personne responsable de la protection des Renseignements personnels puisse procéder à toute vérification relative à cet incident.
- Si cela est jugé nécessaire aux fins de conclure une transaction de nature pécuniaire, Danse-Cité peut également fournir des Renseignements personnels, sans le consentement de la personne concernée, à l'autre partie de la transaction et sous réserve des conditions prévues par la loi. C'est le cas par exemple avec nos systèmes comptables pour le traitement de la paie et la gestion des budgets (qui sont rendus possibles respectivement par l'utilisation d'outils développés par Microsoft, Desjardins et Quickbooks).

## Communication à l'extérieur du Québec :

Il est possible que des Renseignements personnels détenus par Danse-Cité soient communiqués à l'extérieur du Québec, comme lorsque nous faisons appel à des fournisseurs de services infonuagiques dont le ou les serveurs sont situés à l'extérieur du Québec ou lorsque nous faisons affaire avec des parties situées à l'extérieur de la province.

## **Informations supplémentaires sur les technologies utilisées :**

### Utilisation de témoins de connexion

Pour de plus amples informations sur l'utilisation des témoins de connexion sur notre Site, nous vous invitons à consulter notre politique relative aux témoins.

### Utilisation de Google Analytics

Nous utilisons Google Analytics sur notre Site afin de permettre une amélioration continue de nos Services. Google Analytics permet notamment d'analyser la manière dont un-e visiteur-euse interagit avec un site internet. Google Analytics utilise des témoins de connexion pour générer des rapports statistiques sur le comportement des visiteur-se-s de ces sites internet et le contenu consulté. Les informations provenant de Google Analytics ne seront jamais partagées par Danse-Cité à des tiers.

Il est possible d'installer un module complémentaire de navigateur pour désactiver Google Analytics. Veuillez vous référer à notre politique relative aux témoins pour plus d'informations à ce sujet.

## 4. Conservation et destruction

Sauf lorsqu'une période de conservation minimale est exigée par la loi, Danse-Cité ne conserve les Renseignements personnels qu'aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

À la fin de la période de conservation ou lorsque les Renseignements personnels ne sont plus requis, Danse-Cité s'engage à :

- les détruire ou ;
- les rendre anonymes pour une utilisation à des fins légitimes.

La destruction des Renseignements par Danse-Cité se fait de façon sécurisée afin de garantir la sûreté de ces renseignements.

## 5. Responsabilités de Danse-Cité

De manière générale, Danse-Cité est responsable de la protection des Renseignements personnels en sa possession. La personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité a pour mandat d'assurer le respect des lois applicables.

Les Politiques et pratiques régissant la gouvernance des Renseignements personnels chez Danse-Cité sont validées par la direction générale et les membres du Conseil d'administration et sont mises en œuvre par la personne responsable. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la personne responsable, l'équipe de direction de Danse-Cité assumera ces fonctions jusqu'à son retour ou la nomination d'une autre personne responsable de la protection des Renseignements personnels.

Le personnel de Danse-Cité qui a accès aux Renseignements personnels ou qui est lié de quelque manière que ce soit à leur traitement doit se conformer à la présente Politique et prendre les mesures nécessaires pour en assurer la protection.

Les rôles et responsabilités du personnel de Danse-Cité tout au long du cycle de vie des Renseignements personnels peuvent être précisés par les autres politiques de Danse-Cité à cet égard, s'il y a lieu.

## 6. Sécurité

Danse-Cité s'engage à mettre en place des mesures de sécurité adéquates pour assurer la protection des Renseignements personnels en sa possession. Les mesures de sécurité en place peuvent varier en fonction, entre autres, de la finalité, de la quantité, de la diffusion, du support et de la sensibilité de l'information. Ainsi, les Renseignements personnels pouvant être qualifiés de sensibles feront l'objet de mesures de sécurité plus strictes et seront protégés dans une plus grande mesure. Danse-Cité mettra en place les mesures nécessaires pour restreindre l'accès aux membres du personnel qui en ont besoin ou qui sont autorisés à y avoir accès dans le cadre de leurs fonctions.

## 7. Droits d'accès, de rectification et de retrait de consentement

Pour faire valoir ses droits d'accès, de rectification ou de retrait du consentement, la personne concernée doit soumettre une demande écrite à cet effet à la personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité, à l'adresse courriel [administration@danse-cite.org](mailto:administration@danse-cite.org).

Sous réserve d'exceptions possibles, les personnes concernées peuvent demander l'accès aux Renseignements personnels les concernant, que Danse-Cité aurait en sa possession. Par ailleurs, elles peuvent en demander la correction s'ils sont inexacts, incomplets ou de nature à induire en erreur. Elles peuvent également exiger que la communication desdits Renseignements personnels les concernant soit suspendue.

Il leur est possible de requérir que tout hyperlien rattaché à leur nom permettant d'accéder à ces Renseignements personnels par un moyen technologique soit désindexé, tout comme d'en demander la réindexation par après, lorsque les conditions établies par la loi sont remplies.

Les personnes concernées peuvent retirer leur consentement à la communication ou à l'utilisation des Renseignements personnels recueillis les concernant. Elles peuvent également

demander à Danse-Cité quels sont les Renseignements Personnels recueillis à leur sujet, qui y a accès et leur durée de conservation.

La personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité doit répondre aux demandes par écrit dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande. Toute décision de décliner une demande doit comprendre un énoncé clair sur les motifs légaux justifiant le refus. Dans ce cas, la réponse devra indiquer les voies de recours prévues par la loi et le délai dans lequel elles peuvent être exercées. Si besoin, le ou la responsable se doit d'aider le-la demandeur·euse à comprendre le refus.

## 8. Processus de traitement des plaintes

### 8.1 Présenter une plainte

Toute personne qui voudrait présenter une plainte concernant l'application de la présente Politique ou, de manière plus générale, qui aurait des préoccupations à partager concernant la protection de ses Renseignements personnels par Danse-Cité, doit le faire par écrit auprès de la personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité à l'adresse électronique suivante : [administration@danse-cite.org](mailto:administration@danse-cite.org)

La personne présentant la plainte devra mentionner son nom, ses coordonnées (dont un numéro de téléphone), ainsi que l'objet et les motifs de la plainte, de façon suffisamment détaillée pour permettre à Danse-Cité d'évaluer la plainte. Si la plainte n'est pas suffisamment précise, la personne responsable de la protection des Renseignements personnels se devra de réclamer toute information complémentaire jugée nécessaire à l'évaluation de ladite plainte.

### 8.2 Traitement des plaintes

Danse-Cité entend traiter toutes les plaintes dans la plus stricte confidentialité.

Un accusé réception de la plainte sera envoyé de sorte que le ou la requérant·e soit averti·e de l'étude de celle-ci. Par la suite, la personne responsable de la protection des Renseignements personnels effectuera une étude sommaire de la plainte pour vérifier que tous les éléments pour la traiter soient réunis et dans le cas contraire, fera une demande d'informations complémentaires. Enfin, une réponse complète et claire sera acheminée par courriel à la personne ayant déposé la plainte dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la plainte ou la date à laquelle a été obtenue toute information complémentaire requise pour débiter le traitement adéquat de celle-ci.

Une évaluation de la plainte sera menée afin de déterminer si le traitement par Danse-Cité des Renseignements personnels en question est conforme à la présente Politique, aux procédures organisationnelles en vigueur et à la législation applicable.

Si une réponse ne peut être fournie dans le délai susmentionné ou si la plainte ne peut être traitée dans ce délai, le-la plaignant·e sera informé·e de l'état du dossier, des raisons du retard et de la durée du nouveau délai raisonnable nécessaire pour fournir une réponse adéquate.

Chaque plainte reçue sera classée et archivée conformément à la procédure interne de gestion des plaintes et des incidents de confidentialité de Danse-Cité. Seront consignés la plainte, son analyse et tout document étayant son évaluation, ainsi que de la réponse envoyée à la personne qui a déposé la plainte.

Veillez noter qu'il est possible de déposer une plainte auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec. Nous invitons toutefois les personnes concernées à contacter en premier lieu la personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité et à patienter jusqu'à ce que le processus de traitement de la plainte soit complété.

## 9. Approbation

La présente Politique est approuvée par la direction générale de Danse-Cité et par les membres du Conseil d'administration.

Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente Politique, veuillez vous adresser à la personne responsable de la protection des Renseignements personnels de Danse-Cité par courriel à [administration@danse-cite.org](mailto:administration@danse-cite.org).

## 10. Publication et modifications

La présente Politique est publiée sur le site internet de Danse-Cité. Cette politique pourra également être diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées. Danse-Cité s'engage à indiquer les dates de révision de la Politique sur le Site web.

Danse-Cité se réserve le droit de modifier sa politique de confidentialité en tout temps afin d'assurer sa conformité avec le droit en vigueur. En cas de modification substantielle de la politique, les utilisateurs seront informés par courriel à l'adresse communiquée par l'utilisateur.

### **Versions et changements :**

Révision le 28/11/2023

**\*Références:** *Veillez noter que nous souscrivons aux définitions de la Commission d'accès à l'information du Québec et du Gouvernement du Québec.*